



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Élèves

Question écrite n° 39891

Texte de la question

M Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences qu'entraîne la suppression de la délivrance, aux élèves des sections d'enseignement spécialisé, du certificat d'études primaires. Ce diplôme leur donnait en effet le droit de toucher les Assedic en cas de chômage, droit dont ils ne peuvent désormais plus bénéficier. Cet état de fait pénalise donc plus encore ces jeunes déjà victimes de la sous-qualification. En conséquence, il lui demande quelles dispositions il est susceptible de prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39891

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1938